

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Rubrique 1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identification du produit :**

Nom du produit : RIDGID High Performance Synthetic Thread Cutting Fluid

Cat. produit Numéros : 11091, 11441

Numéro d'enregistrement REACH : N/A – Mélange

1.2 Usages identifiés pertinents du mélange et restrictions d'usage

Usage recommandé : LUBRIFIANT de filetage

Restrictions d'usage : Usage industriel uniquement

1.3 Identification du fournisseur de la fiche de données

Société :	Ridge Tool NV	Ridgid Werkzeuge AG	Ridge Tool UK
Adresse :	Ondernemerslaan 5428 3800 Sint-Truiden Belgique	Gelterkinderstrasse 24 4450 Sissach Suisse	2nd Floor Accurist House 44 Baker Street W1U 7AL London
Téléphone :	+32 (0) 11 598 600	+41 61 971 95 62	08082389869
E-mail :	ridgid.eu@emerson.com	ridgid.switzerland@emerson.com	ridgid.gb@emerson.com
Contact :	Département des services techniques	Services clientèle	Services clientèle

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

Fournisseur :	+32 (0) 11 598 600 (8h00-17h00, du lundi au vendredi)
Contact national :	(Voir section 16 pour une liste des contacts nationaux)

Rubrique 2 – Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le mélange a été évalué et/ou testé pour ses dangers physiques, sanitaires et environnementaux et la classification suivante s'applique.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 tel que modifié Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon les critères de classification du règlement (CE) 1272/2008 tel que modifié.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 tel que modifié

Pictogrammes de danger:	Aucun.
Mention d'avertissement	Aucun.
Mentions de danger	Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Déclarations de prévention

Prévention	Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Réponse	Se laver les mains après manipulation.
Stockage	Stocker à l'écart des matériaux incompatibles.
Mise au rebut	Non disponible.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substances évaluées comme étant vPvB / PBT conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII. Le produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Nom du produit : RIDGID High Performance Synthetic Thread Cutting Fluid

Rubrique 3 – Composition / Informations sur les composants

Mélanges

Mélange de substances non soumises à l'étiquetage selon le CLP et/ou de substances soumises à l'étiquetage dont la teneur est inférieure à la limite de prise en compte selon le CLP

Liste des abréviations et symboles pouvant être utilisés ci-dessus

ETA : estimation de la toxicité aiguë
M : facteur M
PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique
vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Composants dangereux

Néant

Rubrique 4 – Premiers secours

Indications générales

changer les vêtements contaminés.
En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.

4.1 Description des premiers secours**Inhalation**

Aller prendre l'air frais. Appeler un médecin si les symptômes apparaissent ou persistent.

Contact cutané :

Laver avec du savon et de l'eau.
Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux :

Rincer à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.

Ingestion :

Pas de tentative de neutralisation.
Ne pas faire vomir.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Troubles gastriques ou intestinaux
Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

Rubrique 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été relevé.

5.1 Moyens d'extinction**Moyen d'extinction adéquat**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

En cas d'incendie, les éléments suivants peuvent être libérés :
Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers :**Équipement de protection spécial pour les pompiers**

Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas inhaler les fumées. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et retirer le récipient s'il n'y a pas de risque.

Nom du produit : RIDGID High Performance Synthetic Thread Cutting Fluid

Rubrique 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une aération suffisante.
Porter des vêtements de protection.
Risque particulier de glissement sur une fuite/un renversement du produit.

6.2 Précautions pour l'environnement :

Éviter toute pénétration dans le sol.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer le matériau collecté conformément à la réglementation.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer le matériau collecté conformément à la réglementation.

Rubrique 7 – Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de mesure spéciale requise.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences auxquelles doivent répondre les réserves et les récipients :
Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun :
Le stockage avec les substances suivantes est interdit :
Substances qui forment des gaz inflammables avec l'eau.
Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger du gel.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Classe de stockage :12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Moyen de coupe des filets

Rubrique 8 – Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelles

Aucune limite d'exposition n'a été relevée pour le(s) ingrédient(s).

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'a été relevée pour le(s) ingrédient(s).

Procédures de surveillance recommandées

Suivre les procédures de surveillance standard.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Non disponible.

Concentrations prédites sans effet (PNEC)

Non disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques :

Respecter les mesures de précaution ordinaires applicables à la manipulation des produits chimiques.
Tenir à l'écart des aliments et boissons.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler la poussière / la fumée / le brouillard.

Protection respiratoire :

Pas nécessaire si la pièce est correctement ventilée.

Nom du produit : RIDGID High Performance Synthetic Thread Cutting Fluid

	Dépassement des limites d'exposition recommandées : Porter un équipement de protection respiratoire approprié uniquement en cas d'exposition à des aérosols ou vapeurs. utiliser une combinaison à usage multiple (É-U) ou un filtre de type ABEK (EN 14387). Les respirateurs et composants doivent être testés et approuvés aux normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (É-U) ou CEN (UE).
Protection des mains :	Après utilisation, laver les mains avec de l'eau et du savon et appliquer une crème de protection si disponible.
Protection des yeux :	Porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux (ou des lunettes de protection).
Protection du corps :	Porter des vêtements de protection et un équipement approprié au risque d'exposition. Se protéger contre d'autres dangers tels que les « pièces en mouvement ». Contacter un professionnel de la santé et de la sécurité ou le fabricant pour obtenir des informations spécifiques. Chaussures antidérapantes recommandées

Rubrique 9 – Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales**

État physique:	Liquide
Couleur :	Rouge
Odeur	Sans odeur
Seuil d'odeur	Non déterminé

Nom du produit : RIDGID High Performance Synthetic Thread Cutting Fluid

Point de fusion/point de congélation	Non déterminé
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Non déterminé
Inflammabilité	non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	non applicable.
Inférieure	Non déterminé
Supérieure	Non déterminé
Point d'éclair	non applicable.
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	non applicable.
Température de décomposition	Non déterminé
pH à 20 °C	8
Viscosité	
Viscosité cinématique à 40 °C	12,9 mm ² /s
Dynamique :	Non déterminé
Solubilité	
eau	entièrement miscible
Coefficient de séparation n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C	1,11 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé

9.2 Autres informations :

Forme :	Liquide
Température d'auto-combustion :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
Propriétés explosives :	Non déterminé
VOC (EC)	0,00 %
VOC (EU)	0,0 g/l
Taux d'évaporation	Non déterminé

Informations relatives aux classes de danger physique

Explosifs	Néant
Gaz inflammables	Néant
Aérosols	Néant
Gaz oxydants	Néant
Gaz sous pression	Néant
Liquides inflammables	Néant
Solides inflammables	Néant
Mélanges autoréactifs	Néant
Liquides pyrophoriques	Néant
Solides pyrophoriques	Néant
Mélanges autochauffants	Néant
Mélanges émettant des gaz inflammables au contact de l'eau	Néant
Liquides oxydants	Néant
Solides oxydants	Néant
Peroxydes organiques	Néant
Corrosifs pour les métaux	Néant
Explosifs désensibilisés	Néant

Rubrique 10 – Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique :	Le matériau est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse n'est connue dans des conditions normales d'utilisation.
10.4 Conditions à éviter :	Éviter les flammes ouvertes
10.5 Matières incompatibles :	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux :	Emergence possible de gaz/vapeurs inflammables en cas de contact avec un puissant agent d'oxydation.

Rubrique 11 – Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Toxicité aiguë	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/irritation de la peau	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagenicité sur cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Informations sur les mélanges et les substances	Pas d'information disponible.
11.2 Informations sur les autres dangers	Propriétés de perturbation endocrinienne Aucun ingrédient n'est répertorié.

Rubrique 12 – Informations écologiques

12.1 Toxicité	Toxicité aquatique : pas d'autres informations importantes disponibles.
12.2 Persistance et dégradabilité :	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des composants du mélange.
12.3 Potentiel de bioaccumulation :	Pas de donnée disponible.
Coefficient de partition : n-octanol/eau (Log Kow)	Non disponible.
Facteur de bioconcentration (BCF)	Non disponible.
12.4 Mobilité dans le sol :	Pas de donnée disponible.
Mobilité en général	Ce produit est miscible dans l'eau. Le produit n'est pas miscible avec l'eau et s'étale à la surface de l'eau.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :	Ce mélange ne contient pas de substances considérées comme vPvB / PBT conformément à l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006.
12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne	Aucun risque de perturbation endocrinienne
12.7 Autres effets néfastes	Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1
(réglementation allemande)
(classification propre) : légèrement
dangereux pour l'eau
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en
grande quantité, pénétrer la nappe
phréatique, les eaux ou les
canalisations.

Rubrique 13 – Considérations relatives à la mise au rebut

**13.1 Méthodes de traitement des
déchets :****· Recommandation**

Traitement spécial conforme aux réglementations officielles obligatoire.

Ne pas mettre au rebut avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

· Code de déchet :

Les codes de déchets mentionnés indiquent des recommandations basées sur l'usage prévu de ce produit.

En raison des conditions particulières d'utilisation et d'élimination de l'utilisateur, d'autres codes de déchets peuvent également être attribués.

(2014/955/EU)

Les codes de déchets mentionnés sont des recommandations basées sur l'utilisation prévue de ce produit. En raison des conditions spécifiques d'utilisation et d'élimination de l'utilisateur, d'autres codes de déchets peuvent également être attribués dans certaines circonstances. (2014/955 / UE)

· Catalogue des déchets européens

12 01 09* Émulsions et solutions d'usinage exemptes d'halogènes

12 01 10* Huiles d'usinage synthétiques

· Emballages non nettoyés :

· Recommandations : l'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

· Agents nettoyants recommandés : De l'eau, si nécessaire, avec des agents nettoyants.

Nom du produit : RIDGID High Performance Synthetic Thread Cutting Fluid

Rubrique 14 – Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro ID ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement : Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'IMO	Non applicable.
« Règlement type » de l'ONU :	Néant

Rubrique 15 – Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Néant
- **Pictogrammes de danger** Néant
- **Mention d'avertissement** Néant
- **Mentions de danger** Néant
- **Directive 2012/18/UE Substances dangereuses nommées - ANNEXE I**
Aucun ingrédient n'est répertorié.
- **DIRECTIVE 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Nom du produit : RIDGID High Performance Synthetic Thread Cutting Fluid

Aucun ingrédient n'est répertorié.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS RESTREINTS (Valeur limite supérieure aux fins de l'octroi de licences en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS À SIGNALER**

Aucun ingrédient n'est répertorié.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun ingrédient n'est répertorié.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun ingrédient n'est répertorié.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

Rubrique 16 – Autres informations

Préparé par : Ridge Tool Company

OPSTD 6-132

Version : C

Numéro CE 002330

Date de publication : 21 avril 2020

Date de la dernière révision : . 18 août 2023

RIDGE TOOL ESTIME QUE LES DÉCLARATIONS, INFORMATIONS TECHNIQUES ET RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT FIABLES, MAIS ELLES SONT FOURNIES SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS, DIRECTS OU CONSÉQUENT, LIÉ À L'UTILISATION.

Liste d'abréviations

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Roads (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses sur routes)

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods



Nom du produit : RIDGID High Performance Synthetic Thread Cutting Fluid

IATA : International Air Transport Association
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances
CAS : Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC : Volatile Organic Compounds (É-U, UE)
PBT : Persistent, Bio accumulative and Toxic
vPvB : very Persistent and very Bioaccumulative

Contacts nationaux d'urgence

Pays	Lien vers les informations	Autres informations pertinentes
Allemagne	https://www.reach-clp-biozid-helpdesk.de/DE/REACH/Sicherheitsdatenblatt/Sicherheitsdatenblatt-EN/Emergency-Telephone-number.html	
Autriche	https://goeg.at/Vergiftungsinformation	NOUVEAU https://goeg.at/viz
Belgique	https://www.poisoncentre.be/	Téléphone : 070 245 245
Bulgarie	https://www.moew.government.bg/bg/prevativna-dejnost/himichni-vestestva/klasifikaciya-clp/nacionalen-centur-po-toksikologiya/	Le service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et la langue de communication est le bulgare
Chypre	http://www.mlsi.gov.cy/mlsi/dli/dliup.nsf/All/44E02FF962E75D0DC2257DDA00288E83?OpenDocument - Greek http://www.mlsi.gov.cy/mlsi/dli/dliup.nsf/All/5D40BF12EBC2295BC2257E1100479BA9?OpenDocument - English	Téléphone : 1401
Croatie	https://www.imi.hr/hr/jedinica/centar-za-kontrolu-otrovanja/	Téléphone : +3851 2348 342. Informations disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en croate et en anglais.
Danemark	https://www.bispebjerghospital.dk/giftlinjen/Sider/default.aspx	Téléphone : 82 12 12 12
Espagne	https://www.miteco.gob.es/es/calidad-y-evaluacion-ambiental/temas/productos-quimicos/portal-reach-clp/novedades/detalle_novedades.aspx?id=tcm:30-193752-16	Téléphone : + 34 91 562 04 20 Les informations seront fournies en espagnol (disponibles 24 heures sur 24 et 365 jours par an) : personnel de santé et grand public (cas d'empoisonnement)

Estonie	https://www.terviseamet.ee/en/chemical-and-product-safety/data-for-safety-data-sheet	Centre antipoison estonien : +372 794 3500
Finlande	https://www.hus.fi/en/medical-care/medical-services/Poison%20Information%20Centre/Pages/default.aspx	Ouvert 24 heures sur 24 0800 147 111 (appel gratuit) 09 471 977
France	https://reach-info.ineris.fr/Numero_orfila	Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59
Grèce	https://echa.europa.eu/documents/10162/23019181/poison_info_centre_en.pdf/58b0f281-a6f8-4362-a0b9-faad57c7fcff	
Hongrie	https://www.nnk.gov.hu/index.php/kemiai-biztonsagi-es-kompetens-hatosagi-fo/egeszseguqyi-toxikologiai-tajekoztato-szolgalat	Téléphone : +36-80-201-199 (0-24h, appel gratuit)
Irlande	https://www.poisons.ie/	Téléphone : 01 809 2566
Islande	http://www.landspitali.is/?PageID=14556	
Italie	https://preparatipericolosi.iss.it/cav.aspx	
Lettonie	https://www.meteo.lv/en/lapas/environment/chemical-substances-/reach/reach_en?&id=1483&nid=410	
Liechtenstein	-	
Lituanie	http://www.apsinuodijau.lt/	Téléphone : +370 (85) 2362052
Luxembourg	https://www.centreantipoisons.be/entreprises/english/how-declare/declarations-grand-duchy-luxembourg	Téléphone : (+352) 8002 5500 accès 24/7. Des experts répondent à toutes les questions urgentes sur les produits dangereux en français, en néerlandais et en anglais.
Malte	https://deputyprimeminister.gov.mt/en/Pages/health.aspx	
Monténégro	https://epa.org.me/help-desk/	Téléphone : 124

Norvège	https://helsenorge.no/Giftinformasjon	Téléphone : 22 59 13 00
Pays-Bas	https://www.umcutrecht.nl/nl/Subsites-nl/Nationaal-Vergiftigingen-Informatie-Centrum-(NVIC)/Productinformatie/Informationsheet-product-notification	NVIC : +31 (0)88 755 8000 : Uniquement pour l'information du personnel médical en cas d'intoxications aiguës ou en néerlandais : Uitsluitend bestemd om professionele hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen
Pologne	-	Téléphone : +48 42 63 14 724
Portugal	https://www.inem.pt/category/servicos/centro-de-informacao-antivenenos/	Numéro de téléphone de la CIAV Portugal : +351 800 250 250
République tchèque	https://www.cenia.cz/odborna-podpora/reach/bezpecnostni-listy/	
Roumanie	-	Téléphone : +40213183606
Royaume-Uni	https://www.npis.org/MOP1.html	Téléphone : 111
Slovaquie	http://www.ntic.sk/ntic_en.php?adr=safetydata	Téléphone : +421 2 5477 4166
Slovénie	-	Téléphone : 112
Suède	https://giftinformation.se/servicemeny/in-english/chemical-products---information-to-manufacturers-and-suppliers/	Téléphone : 112 - begär Giftinformation (112 - demandez les informations sur les poisons)
Suisse	https://toxinfo.ch/startseite_en	Téléphone : 145 (depuis l'étranger +41 44 251 51 51)
Turquie	http://www.rshm.gov.tr/en/	Téléphone : +90 0312 433 70 01